



Le site du Champ de tir d'hier et d'aujourd'hui Photo : © Bernard Morange



Le château de Kernabat Photo : © Bernard Morange

Ce site militaire **créé en 1870 par Napoléon III**, était utilisé comme terrain d'entraînement par l'armée jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie. Des vestiges sont encore visibles : butte de 10 mètres de hauteur, fosse. Déserté jusqu'en 1971, il a aussi été occupé par la météorologie jusqu'en 1982 pour des lanciers de ballon sondes. Le site a été cédé à la commune de Plouisy en 1990. Après des travaux d'aménagements, c'est aujourd'hui un **domaine de 13 hectares** apprécié par les sportifs, les randonneurs et les amateurs de nature. Réalisée par le lycée Jules Verne de Guingamp, une grande table circulaire placée autour d'un **chêne remarquable** permet les pique-niques de groupe. Sur le site de Coajou Baslan, trois éoliennes sont implantées depuis 2009.

Construit à la **fin du XVIème siècle** par les Fleuriot, famille de la région de Guingamp qui donna plusieurs maires à la ville, le château sera restauré entre 1680 et 1720 par la riche famille Acigné. L'édifice fut constitué d'un corps de logis, d'un colombier (le nombre de niche était proportionnel à la surface des terres du châtelain) et de deux moulins dont un aujourd'hui a disparu. Les communs autour de la cour existent encore à ce jour. A l'arrière du bâtiment principal, l'**ancienne chapelle** et les **arcades de l'Orangerie** sont toujours présentes. Longtemps en ruine, Kernabat a été réhabilité et est depuis 1996, occupé par l'école Saint-Anne. La nouvelle chapelle privée construite fin du XXème siècle a été inaugurée en 2000.



Faune et flore Photo : © Bernard Morange

L'espace naturel du Champ de Tir est un boisement mêlant zones humides, talus, prairies et chemins creux. Ces différents habitats favorisent une **diversité floristique et faunistique** très intéressante. Plusieurs **espèces rares** de batraciens et d'amphibiens y sont répertoriées : grenouilles (agiles et rouges), crapauds accoucheurs, salamandres tachetées, tritons (marbrés, alpestres et palmés)... Le sol plat et argileux favorise la formation de nombreuses mares temporaires ou permanentes. Les pontons aménagés permettent de préserver ce milieu, également très riche en insectes. **De nombreux mammifères** tels que le cerf, la biche, le sanglier et de nombreux oiseaux vivent dans ces lieux.

Rando-fiche - version 1.0 émise en avril 2019

Tout droit réservé, reproduction interdite sans autorisation.

Création fiche/suivi projet/descriptif/cartographie :

CDSI FFRandonnée Comité 22

Articles : **Jean Claude ROUXEL, Hervé BERTRAND**

Mise en page : **L'Explograf - lexplograf.com**

Entretien sentier : **GPA, mairie de Plouisy**

Balisage : **Plouisy Rando**



02 96 76 25 65
cotes-darmor.ffrandonee.fr



02 96 13 59 59
guingamp-paimpol-agglo.bzh



Association
Plouisy rando



0 810 810 222
cotesdarmor.fr



02 96 43 83 11
mairie-plouisy.fr



Circuit du Champ de tir

15,15 km

PLOUISY



* Assez facile



FFRandonnée
Comité Départemental
Côtes-d'Armor



15,15 km



Min : **75 m**
Max : **202 m**
CUM : **+215 m**



4,47 km
soit **28,29 %**

5 Variantes

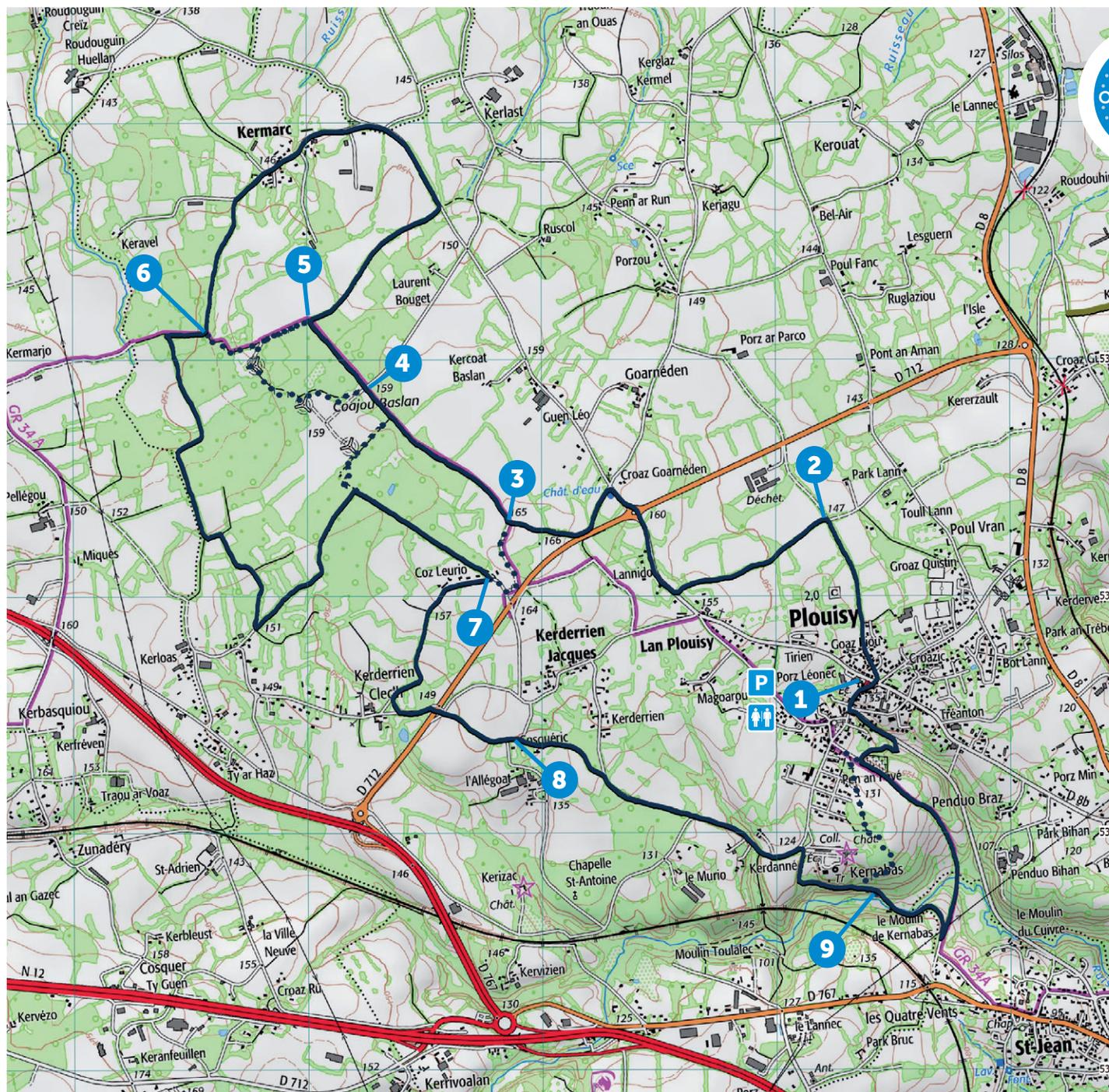
- N°1 : 8 km > % bitume : 3,01 km / 37,63%
- N°2 : 9,5 km > % bitume : 2,2 km / 23,16%
- N°3 : 12,5 km > % bitume : 3,75 km / 25,34%
- N°4 : 12,5 km > % bitume : 2,62 km / 20,84%
- N°5 : 13,7 km > % bitume : 3,52 km / 25,58%

Circuit du Champ de tir

GPS : 48.578512 ; -3.183218

 Place de la Mairie

Balilage : **jaune**



- 1 De la place de la **mairie** (totem), emprunter le passage piéton, rue du Croisic, puis monter à gauche la rue des Ajoncs d'Or. Au **lotissement de Goas Riou**, continuer en face.
- 2 Au carrefour (cote 147), tourner à gauche. Au bout, obliquer à droite. Contourner le rond-point de Lan par la droite (prudence) et prendre en face la C1, **direction Kermarc**. Au château d'eau (calvaire), prendre le chemin caillouteux à gauche. À la fourche, obliquer à droite.
- 3 **Variante 1** : prendre à gauche vers l'entrée principale du **Champ de Tir**. Tourner à droite vers Coajou-Baslan.
Variante 2 : prendre à gauche vers la butte du **Champ de Tir** (accès PMR).
- 4 Au parking de Coajou-Baslan (transformateur), continuer en face.
Variante 3 : **chemin des éoliennes**. Tourner à gauche puis virer à droite par les chicanes. Serpenter dans les prairies humides/sous-bois et à la fourche, tourner à gauche.
- 5 **Variante 4** : Prendre à gauche. **Suppression de la boucle de Kermarc**. Au carrefour, tourner à droite. Suivre la route à gauche. Au croisement, continuer en face puis obliquer à gauche par Kermarc. À la fourche, continuer en face, traverser le hameau et prendre l'impasse de Keravel. Après 170 m, virer à gauche dans le chemin herbeux.
- 6 Au carrefour, prendre à droite par les passerelles. À la fourche, tourner à gauche. Après 400 m, franchir un ru. À la fourche, virer à gauche puis à droite. Au croisement, continuer en face et au suivant, virer à gauche à revers. Après 600 m continuer tout droit vers la butte de Tir. Au carrefour, suivre l'allée à droite, passer l'abri puis la plaine de pique-nique (arbre, table circulaire, aire refuge à papillons).
- 7 Au parking, suivre la route à droite vers Coz Leuriot/Kernabat. Continuer par le chemin pierreux. A la fourche près de Kerderrien Clec'h, obliquer à gauche puis de nouveau à gauche. Traverser la D 712 (prudence) puis s'engager en face dans le chemin pierreux.
- 8 À Cosquéric, continuer sur la route en face puis obliquer à droite. Prolonger dans le chemin herbeux. Suivre la route à droite. Au virage, continuer en face sur la D 712. Passer Kerdanet puis Kerdanné. Descendre à droite dans le chemin terreux au château de Kernabat.
- 9 **Variante 5** : Au croisement, descendre à gauche puis remonter vers Kernabat en sous-bois et suivre l'allée des poètes pour accéder à la place face au cimetière. Continuer tout droit. À la fourche, avant les habitations, obliquer à gauche. Franchir la passerelle et monter en sous-bois. Continuer par le chemin pierreux. Longer et contourner le cimetière (place des déportés, WC) et tourner à droite dans le parc de l'ancien Presbytère. Remonter à gauche le chemin aménagé parallèle à la route. Tourner à gauche vers la bibliothèque puis monter à droite la rue de la mairie.

0 250 Mètres IGN © IGN 2019 - Autorisation n° 223056-289165 - Copie et reproduction interdite

GR® , GRP® et les signes de balisage correspondants (blanc/rouge et jaune/rouge) sont des marques déposées par la FFRandonnée

